

**cndp**

Commission nationale  
du **débat public**

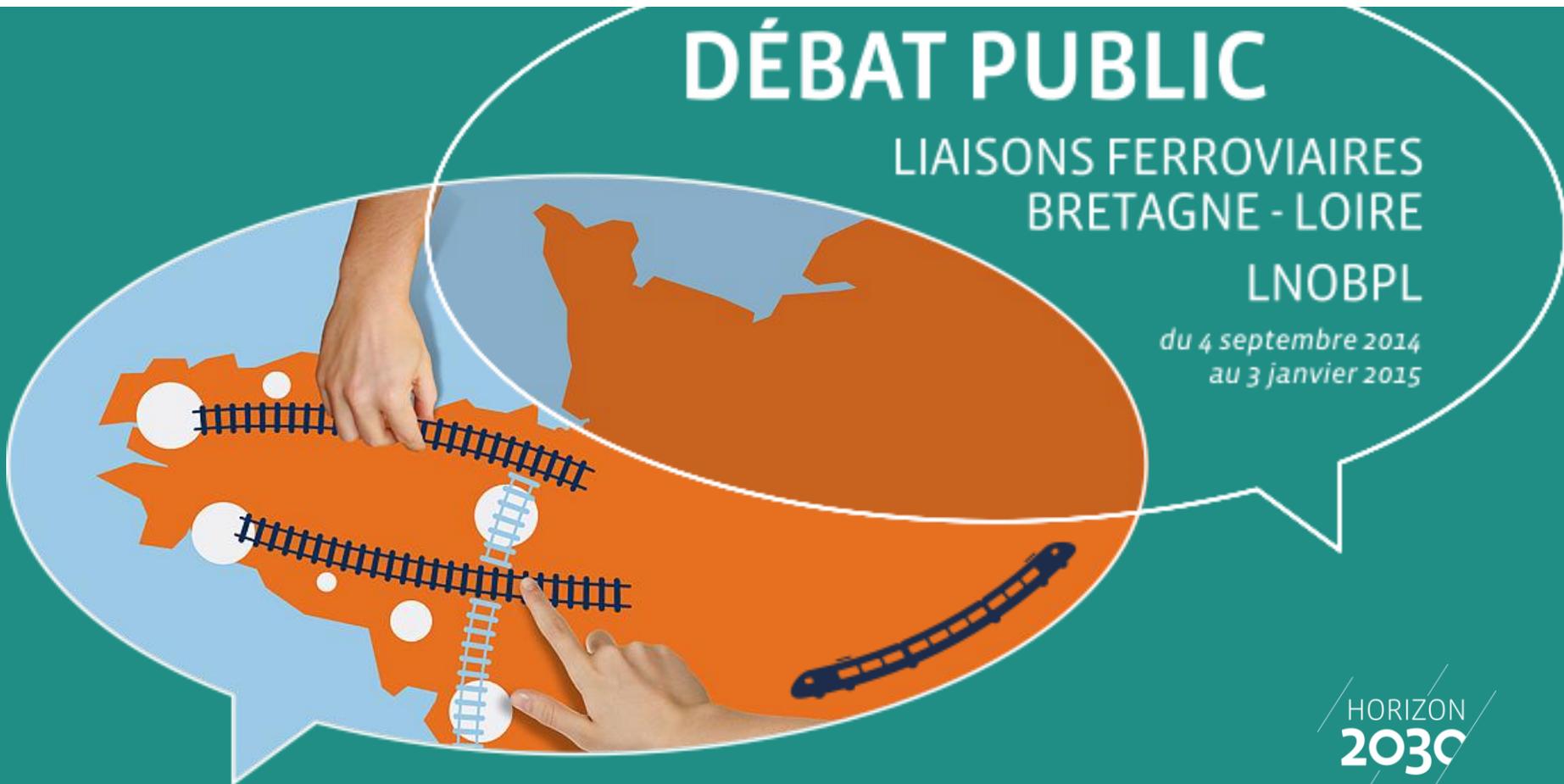
**Vous donner la parole**  
et la faire entendre.

# DÉBAT PUBLIC

LIAISONS FERROVIAIRES  
BRETAGNE - LOIRE

LNOBPL

*du 4 septembre 2014  
au 3 janvier 2015*



HORIZON  
**2030**

**cndp** Commission nationale  
du **débat public**

**Vous donner la parole  
et la faire entendre.**

Réunion publique  
« *Fret ferroviaire* »

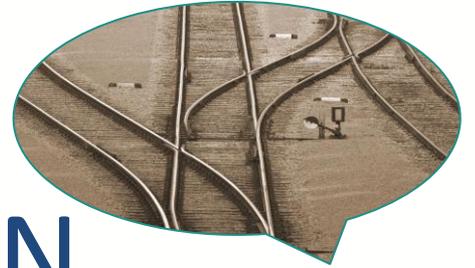
Mercredi 5 novembre 2014

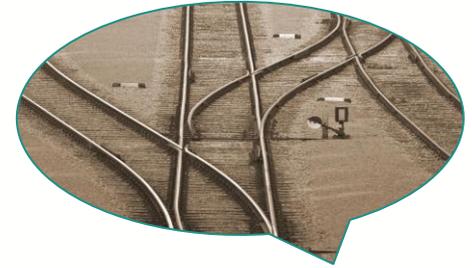
Morlaix



# Marie-Françoise SEVRAIN

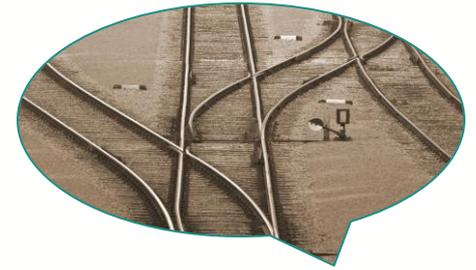
## Membre de la CPDP





Mr Jean-Luc FICHET  
Président de Morlaix Communauté  
Président de l'entente  
intercommunautaire Brest – Lannion  
Trégor - Morlaix





# Michel MORIN

## Membre de la CPDP



# Le cadre réglementaire du débat public

| **Deux principaux textes** régissent l'organisation d'un débat public :

| **La Convention d'Aarhus :**

- Les Etats signataires « garantissent les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel (...) en matière d'environnement »

| **Le code de l'environnement :**

- « La Commission Nationale du Débat Public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national »

# Les principes du débat public

## | Le débat public :

- Porte sur :
  - l'opportunité,
  - les **objectifs**,
  - les **caractéristiques principales** du projet.
- Se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage

# La commission particulière

- Le débat est préparé et animé par une commission particulière du débat public (CPDP), nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP)
  - **indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune autre partie prenante du projet,
  - **neutre**, elle ne prend pas position sur le projet.

# La commission particulière

- **Olivier Guérin**, président de la CPDP, magistrat honoraire
- **Michel Morin**, préfet honoraire
- **Paola Orozco-Souel**, consultante en énergies renouvelables
- **Martine Pattou**, architecte urbaniste
- **Alain Radureau**, ingénieur de recherche en environnement
- **Marie-Françoise Sévrain**, commissaire enquêteur, membre de la CNDP
- **Dominique Simon**, consultante en stratégie et organisation

Et d'un secrétariat général de 4 personnes à Rennes

# Le rôle de la CPDP

| La CPDP anime le débat pour permettre au public :

- de s'informer sur le projet
- d'exprimer des avis, critiques et suggestions

| Trois principes régissent le débat :

- La transparence
- L'équivalence
- L'argumentation

# Le débat public

- | Un débat de 4 mois, du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015,
  - Des réunions publiques.
  - Un site internet: <http://lnobpl.debatpublic.fr>, mettant à votre disposition :
    - Les **documents du débat**: le dossier du maître d'ouvrage, les études réalisées pour le projet.
    - Un système de **questions – réponses**.
    - Des **espaces de discussion**.
    - Des **points de vue, contributions et cahiers d'acteur**.
    - La **retransmission en direct** de certaines réunions publiques.

# 16 réunions publiques

10/09 RENNES

17/09 BREST

18/09 QUIMPER

24/09 VANNES

25/09 GUINGAMP

01/10 ST BRIEUC

14/10 LORIENT

15/10 LAMBALLE

05/11 MORLAIX

12/11 PONTIVY

18/11 REDON

19/11 ST NAZAIRE

26/11 CARHAIX

27/11 NANTES

02/12 RENNES

09/12 NANTES

16/12 RENNES



# Des étudiants dans le débat

- | La CPDP a contacté des universités pour proposer à des étudiants de se mobiliser et participer au débat en concevant et organisant des actions spécifiques: exposition interactive, audition, journées d'échanges, séminaires, ...
- | *Pôles universitaires de Rennes, Brest et Nantes*

# Le maître d'ouvrage

- **Réseau Ferré de France**, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national.
- Sur la base du **dossier** qu'il a rédigé, il présente **le projet et répond aux questions**.

# Les suites du débat

- | **A partir du 3 janvier, dans les deux mois** la CPDP en établit le compte-rendu et la CNDP en rédige le **bilan**.
- | Le maître d'ouvrage dispose ensuite d'un **délai de trois mois** pour publier sa décision quant à la poursuite, ou non, du projet

# Déroulement de la réunion

## | Présentation globale du projet *par RFF*

Stéphane LEPRINCE, *Directeur Régional Bretagne – Pays de la Loire*

Arnaud GODART et Benoît FORMSTECHER, *Mission LNOBPL*

## | Echanges avec la salle

## | La présentation thématique de RFF, sur le fret ferroviaire

## | Intervention de Mr Gwenc'hlan LE GAL, *directeur de l'information économique et de la prospective, CCI Bretagne*

## | Intervention de Mr Marcel CEVAËR, *gérant de la société de transport TWL*

## | Echanges avec la salle

# Comment participer au débat de ce soir ?

## >> *Le temps des questions*

### Questions orales

- 1 minute maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

**Merci de vous présenter et de ne pas dépasser le temps de parole afin que tous puissent s'exprimer dans les mêmes conditions.**

### Questions écrites

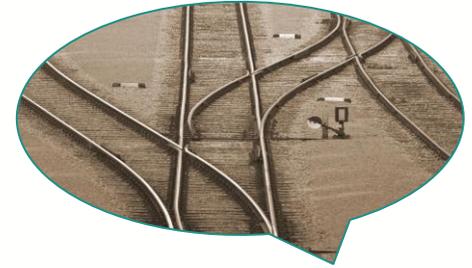
- Rédigez votre question sur le formulaire disponible
- Et remettez le aux hôtes

# Comment participer au débat de ce soir ?

## >> *Les avis et interventions*

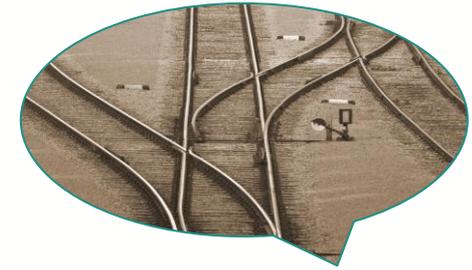
### | Depuis la salle

- 3 minutes maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**



M. Gwenc'hlan LE GAL  
CCI Bretagne  
*Directeur de l'information  
économique et de la prospective*





| M. Marcel CEVAËR  
| Société de transport TWL  
| *Gérant*



## Le débat sur Internet (depuis le 4/09)

- | 9335 visiteurs uniques
- | 44 avis et 29 commentaires sur le forum de discussion
- | 97 questions, 73 réponses, et 8 commentaires dans l'espace questions-réponses
- | 12 points de vue (8 contributions et 4 cahiers d'acteurs)
- | 855 amis sur Facebook, 196 abonnés sur Twitter

Rendez-vous aux prochaines réunions publiques :

Le **12 novembre** à **Pontivy**

Le **18 novembre** à **Redon** : « Environnement »

Le **19 novembre** à **Saint-Nazaire** : « Fret ferroviaire »



Et sur le site Internet du débat public !

Merci de votre attention

<http://inobpl.debatpublic.fr>

